

Séance du 8 décembre 2025 à 18h30
Halle polyvalente de Glovelier

ORDRE DU JOUR :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025.
3. Communications.
4. Questions orales.
5. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire présentée par M. GUERREIRO COSTA Hélder António et de son épouse Mme FONSECA VALENTE COSTA Maria da Conceição.
6. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire présentée par Mme FERREIRA MARTINS DE ALMEIDA Benilde.
7. Prendre connaissance et accepter les budgets communaux et bourgeois 2026 ainsi que les taxes y relatives. (message n°246 du 8 décembre 2025)
8. Prendre connaissance de la volonté des assemblées bourgeoises de Bassecourt et de Courfaivre de se séparer de la Commune mixte de Haute-Sorne et voter l'ouverture d'un processus de négociations en vue de l'élaboration d'une convention de séparation. (message n°247 du 8 décembre 2025)
9. Prendre connaissance et accepter le crédit d'investissement de CHF 550'000.- TTC pour la réalisation de deux classes à l'école primaire de Courfaivre. (message n°248 du 8 décembre 2025)
10. Prendre connaissance et
 - a) approuver les modifications de la convention relative au triage forestier Rangiers-Sorne visant une gestion commune de l'exploitation sylvicole (système du pot commun) ;
 - b) décider de l'octroi d'un prêt de CHF 120'870.- au triage forestier Rangiers-Sorne pour son fonctionnement en gestion commune et autoriser le Conseil communal à emprunter ce montant sur les fonds forestiers. (message n°249 du 8 décembre 2025)
11. Réponse à l'interpellation n°5 intitulée « Rôle des commissions ? ».
12. Réponse à la question écrite n°69 intitulée « Qu'en est-il de l'entretien des haies et des bords de chemins AF ? ».
13. Réponse à la question écrite n°71 intitulée « Vitesse inadaptée à l'entrée du village de Courfaivre ».
14. Réponse à la question écrite n°72 intitulée « Plan de mobilité pour l'administration communale de Haute-Sorne ».
15. Réponse à la question écrite n°73 intitulée « Travaux de la ZAM et conduite de contournement de Glovelier – transparence, coordination et durabilité ».
16. Nomination d'un membre à la commission spéciale de l'organisation de la journée des aîné-e-s.
17. Nomination d'un membre à la commission permanente de l'administration générale et sécurité publique.
18. Nomination d'un membre à la commission permanente de gestion.
19. Constitution du bureau (collège présidentiel) pour l'année 2026 et nomination de ses scrutateurs :
 - 2^{ème} scrutateur-trice
 - 1^{er} scrutateur-trice
 - 2^{ème} vice-président
 - 1^{er} vice-président
 - Président